
PHR ECONOMIE TERRITOIRE D'ACTION ARC JURASSIEN

UNE DEMARCHE STRUCTURANTE ET CONCERTEE POUR L'ARC JURASSIEN EN MATIERE DE CAPTATION DE REVENUS

Version finale du 04 mai 2017



Personnes de contact:

Mireille Gasser
Secrétaire générale
arcjurassien.ch
Rue de la Paix 13
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél.: 032 889 76 05
mireille.gasser@arcjurassien.ch

Céline Frutiger
Chargée de mission
RVAJ
Rue de la Paix 13
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. : 032 889 76 01
celine.frutiger@arcjurassien.ch



Table des matières

1. Introduction	4
2. Contexte	7
3. Diagnostic et cadre théorique.....	8
4. Actions	9
5. Bien-fondé de la démarche et conformité avec le cadre du PHR Economie	22
5.1. Contribution aux axes stratégiques du PHR Economie	22
5.2. Contribution aux critères et exigences du PHR Economie	23
6. Modèle d'efficacité	25
7. Responsables de projet	26
8. Planification.....	29
9. Budget et financement	30
10. Demande de financement	32
11. Enseignements attendus.....	32
12. Annexes.....	33
12.1. Aire de rayonnement opérationnel de la CTJ et les territoires de coopération transfrontalière.....	33
12.2. Planification et budget du sous-projet "Favoriser les dépenses en produits et services régionaux en ciblant la population active par le biais des entreprises", porté par la FRIJ	34
12.3. Planification et budget du sous-projet "Amélioration de la captation locale des dépenses de l'industrie en matière de prestations de service", porté par la CEP	35
12.4. Planification et budget du sous-projet "Développer les nouvelles formes de travail (télétravail, coworking) dans l'Arc jurassien", porté par le RUN	36
12.5. Planification et budget du sous-projet "Préparer les zones d'activités du futur", porté par Ecoparc	37
12.6. Diagnostic économique de l'Arc jurassien – Synthèse - version au 16 février 2017	38

Liste des abréviations

Abréviation	Signification
LPR	Loi sur la Politique régionale
CTI	Commission pour la Technologie et l'Innovation
RVAJ	Réseau des Villes de l'Arc jurassien
OSTAJ	Observatoire Statistique Transfrontalier pour l'Arc jurassien
CTJ	Conférence TransJurassienne
ADAEV	Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux
ADNV	Association de développement du Nord vaudois
RUN	Réseau Urbain Neuchâtelois
ARJB	Association régionale du Jura bernois
CEP	Chambre d'économie publique du Jura bernois
FRIJ	Fondation Rurale Interjurassienne
HEG-Arc	Haute école de gestion Arc
OFS	Office fédéral de statistiques
ARE	Office fédéral du développement territorial
NPR	Nouvelle Politique Régionale

1. Introduction

1.1 L'Arc jurassien comme territoire d'action:

L'Arc jurassien est un espace fonctionnel homogène et unique qui fait face à des problématiques communes sur l'ensemble de son territoire, mais dont les caractéristiques sont spécifiques au regard du reste de la Suisse.

Par son tissu industriel à vocation internationale de haute qualification dans les domaines de l'horlogerie et de la microtechnique et sa forte contribution aux exportations suisses, l'Arc jurassien occupe une position de « métropole industrielle » plutôt homogène fondée sur un « cluster » économique et un tissu d'entreprises ouvert sur l'extérieur, disposant d'une offre de formation liée aux activités industrielles régionales, même si ses relais passent partiellement à travers les autres métropoles suisses. L'Arc jurassien est une des seules régions suisses encore hautement industrialisée et qui s'inscrit dans l'économie réelle – fait important dans une économie fortement dominée par l'économie financière et de services. La reconnaissance de sa force économique doit lui permettre de dialoguer en partenaires égaux avec les autres territoires d'action et de mieux faire valoir ses intérêts spécifiques.

Cependant, malgré une intense activité industrielle, l'Arc jurassien peine à capter des revenus sur son territoire par la faiblesse du secteur tertiaire. Cette situation rend cette région très dépendante à la conjoncture économique.

En ce sens, l'amélioration de la captation de revenus est une problématique qui nécessite la mise en œuvre d'actions globales, cohérentes et concertées à l'échelle de ce territoire d'action. A cet égard, le PHR économie constitue un outil important. Sa mobilisation a pour objectif de contribuer de manière significative au développement cohérent du territoire d'action de l'Arc jurassien en amorçant des projets permettant de répondre à la problématique spécifique de la captation de revenus.

1.2 Problématique et enjeux de l'économie présentielle:

Selon plusieurs recherches en France notamment, les territoires qui sont les plus résistants aux fluctuations conjoncturelles sont ceux qui bénéficient d'un équilibre entre économie productive et économie résidentielle/présentielle. (TALANDIER 2008)

L'économie productive fait l'objet d'une attention accrue et des outils de soutien financier sont à disposition des entreprises industrielles tant pour l'innovation (LPR, CTI,...), la maîtrise des risques, l'implantation (promotions économiques). L'économie résidentielle/présentielle, longtemps appelée économie induite, a été pendant longtemps ignorée et laissée à elle-même.

L'économie résidentielle/présentielle est devenue un sujet de réflexion des différentes échelles territoriales.

En effet, plusieurs communes membres du Réseau des Villes de l'Arc Jurassien (RVAJ) ont indiqué se préoccuper de ce pan de l'économie délaissé et dont les enjeux sont aujourd'hui évidents dans le contexte conjoncturel actuel.

Les régions également s'en sont saisies. Preuve en est les sous-projets proposés quasi instantanément par les différents partenaires.

L'OSTAJ a publié en décembre 2015 une fiche sur les activités préSENTIELLES dans l'Arc jurassien.

Enfin, la Conférence TransJurassienne (CTJ) dans sa stratégie publiée en décembre 2015 propose également de travailler sur un axe "économie de proximité et circulaire".

D'autre part, le Programme de mise en œuvre de l'Arc jurassien 2016-2019 de la politique régionale est essentiellement centré sur les activités exportatrices telles qu'industrie et tourisme et ne laisse pas la place à cette thématique de la captation de revenu.

Aussi, **arcjurassien.ch** et le RVAJ en partenariat avec les acteurs régionaux (ADAEV, ADNV, RUN, ARJB, CEP, FRIJ) saisissent l'opportunité du PHR Economie pour déployer une démarche structurante et concertée en matière d'économie résidentielle/préentielle ayant pour objectifs généraux de :

Capter davantage de revenus dans l'Arc jurassien

Equilibrer économie productive et économie résidentielle/préentielle

Le projet proposé est structuré en deux axes principaux, déclinés chacun en axes spécifiques, qui s'alimentent réciproquement :

- Axe 1) Elaborer une démarche structurante concertée favorisant la captation de revenus dans l'Arc jurassien en identifiant les domaines dans lesquels des actions significatives peuvent être développées.**
- Axe 2) Mettre en place des projets concrets tous à l'échelle de l'Arc jurassien ayant pour point commun une entrée par les entreprises.**

Actions

- **Axe 1 : Démarche globale sur l'Arc jurassien suisse avec prise en compte de la dimension transfrontalière**
- 
- Les 2 axes s'alimentent l'un l'autre**
- **Axe 2 : 4 sous-projets**
 - Point commun entre les sous-projets, une entrée par les entreprises
 - Territoire d'actions = Arc jurassien complet

Les deux axes s'alimentent réciproquement. L'axe 1 fournit des données chiffrées et scientifiques à l'axe 2. L'axe 2 confirme ou infirme la pertinence sur le terrain des propositions faites dans l'axe 1.

Axe 1

La démarche générale vise à définir quelles actions mettre en place aux différents niveaux de compétences (communes, cantons, territoire d'action) afin d'encourager les projets renforçant la captation de revenus dans l'Arc jurassien.

Dans un premier temps, la Haute Ecole de Gestion Arc (HEG-Arc) a été mandatée par **arcjurassien.ch** et le RVAJ pour établir un diagnostic économique de l'Arc jurassien en analysant la mobilité des personnes et les flux financiers. Cette recherche (fin de l'étude prévue pour fin 2016) permettra de proposer des solutions sur une base scientifique.

Les résultats définitifs permettront d'élaborer une démarche à l'échelle de l'Arc jurassien et d'en tester l'extension transfrontalière par le biais des territoires de coopération décrits dans la stratégie CTJ (territoire Nord Franche-Comté – canton du Jura; territoire des Parcs du Doubs et de l'Agglomération Urbaine du Doubs; territoire de l'Aire de proximité Mont-d'Or – Chasseron; territoire du Haut-Jura franco-suisse et de la Vallée de Joux)¹.

Axe 2

En parallèle à l'élaboration de cette démarche, 4 sous-projets en lien avec l'économie préentielle ont été retenus et qui concernent l'Arc jurassien dans son ensemble. Il s'agit de :

- Favoriser les dépenses en produits et services régionaux en ciblant la population active par le biais des entreprises (FRIJ);
- Améliorer la captation locale des dépenses de l'industrie en matière de prestations de services (CEP);
- Renforcer la captation de revenus des actifs résidant dans l'Arc jurassien en développant de nouvelles formes de travail (télétravail, coworking) (RUN);
- Faciliter la création de nouveaux marchés locaux par la mise en place de modes de gouvernance au sein de zones d'activités du futur, pertinentes pour l'Arc jurassien (Ecoparc).

Ces quatre sous-projets relèvent néanmoins de la même démarche stratégique et seront menés de manière concertée, la coordination étant assurée par le PHR Economie Arc jurassien.

Comme présenté dans le schéma ci-dessus, ces projets alimenteront l'axe 1 et bénéficieront en retour de ses aspects théoriques et chiffrés. **Les éléments de coordination, entre les différents acteurs mais également entre les aspects théoriques et concrets revêtiront donc une importance non négligeable.** Il est à noter que tous ces sous-projets sont à des niveaux de réalisation variables et proposent des livrables différents.

¹ La carte présentant l'aire de rayonnement opérationnel de la CTJ et les territoires de coopération transfrontalière figure en annexe 11.1

2. Contexte

Le rapport de Benchmarking International Arc jurassien Suisse avait mis en évidence en 2007 comme points faibles de la région une performance économique globale inférieure à la moyenne nationale ainsi qu'une sous-représentation des activités les plus génératrices de croissance dans le secteur des prestations de services. Le Projet de territoire Suisse de 2012 propose de maintenir et d'améliorer les conditions générales pour l'industrie de précision de l'Arc jurassien.

De manière plus précise, la prédominance des activités économiques industrielles tournées vers l'exportation dans l'Arc jurassien induit un système fragilisé par sa sensibilité à la conjoncture mondiale. De plus, malgré la présence de quelques grands groupes internationaux, le secteur des services reste sous-représenté.

Afin d'assurer l'avenir et la prospérité de l'industrie dans l'Arc jurassien, base de l'identité de cette région, il s'agit de renforcer les conditions-cadres permettant à l'économie productive de se maintenir et de se développer. L'économie résidentielle/présentielle pourra en partie assurer cet équilibre. Ainsi, tant les actions soutenues dans le cadre du Programme de mise en œuvre de politique régionale Arc jurassien que la démarche proposée pour le PHR Economie créeront des bases solides propices à un développement harmonieux de l'Arc jurassien.

Le renforcement de l'économie présentielle permet également de renforcer le dynamisme local et le lien social en favorisant les échanges et les circuits courts. Ainsi l'économie présentielle représente un intérêt certain dans le renforcement du dynamisme des territoires périurbains voire ruraux et des liens villes-campagnes.

3. Diagnostic et cadre théorique

Afin de préparer l'élaboration de la démarche globale et d'amener une analyse scientifique aux sous-projets, **arcjurassien.ch** et le RVAJ ont conjointement mandaté la Haute Ecole de Gestion Arc (HEG-Arc) pour établir un diagnostic économique de l'Arc jurassien² dans le cadre théorique de l'économie présenteielle, ceci par l'étude de la mobilité des personnes et des flux financiers.

Cette récente théorie nous permet d'articuler l'hypothèse générale suivante : la santé économique d'un territoire (commune, canton, région...) dépend des types de flux financiers qui l'alimentent, et de la capacité dudit territoire à capter ces mêmes flux pour générer des retombées économiques directes pour ce même territoire.

La théorie distingue 4 types de flux :

1. **La base d'exportation.** Cette première base regroupe les flux financiers générés par la création, la production et l'exportation de produits manufacturés, de services ou des produits agricoles. L'exportation de ces produits manufacturés génère en retour des salaires, des dividendes, des contrats de sous-traitance susceptibles d'arroser le territoire qui organise et regroupe la chaîne de valeur nécessaire à la fabrication de la valeur ajoutée.

2. **La base résidentielle / présenteielle.** Cette deuxième base économique réunit les dépenses locales de consommation et les taxes diverses et variées que payent les usagers d'un territoire donné (habitants, touristes). Cette base regroupe tous les emplois et retours fiscaux liés aux services privés à la personne, de même que les flux financiers créés par les pendulaires allant travailler ailleurs que sur le territoire concerné.

3. **La base « médico/sociale ».** Cette troisième base comptabilise l'ensemble des rentes sociales, les subventions médicales et les salaires générés par les services médicaux (hôpitaux, cliniques, services de diagnostic médical, etc.).

4. **La base publique.** Cette dernière base économique regroupe l'ensemble des salaires de la fonction publique communale, cantonale ou fédérale.

Ce cadre théorique a le grand avantage de synthétiser les dynamiques économiques complexes qui agissent sur les territoires et ainsi d'être facilement compréhensible par les interlocuteurs. Il permet également de passer aisément du diagnostic scientifique, qui identifie les causes des problèmes, à l'élaboration de solutions développées en collaboration avec les parties prenantes concernées.

² Synthèse - version au 16 février 2017 en annexe 11.6

4. Actions

Afin de répondre à l'objectif général du présent projet décrit plus haut, les actions mises en œuvre développées ci-dessous ont pour objectifs spécifiques le renforcement de la captation de revenus, des chaînes de valeur ajoutée ainsi que de l'offre en matière d'économie présentielle sur le territoire d'action qu'est l'Arc jurassien.

Axe 1

Action	<p>1. Elaborer une démarche structurante concertée favorisant la captation de revenus dans l'Arc jurassien en identifiant les domaines dans lesquels des actions significatives peuvent être développées aux différents niveaux de compétences des collectivités publiques</p>
Description	<p><u>Objectif 1 du sous-projet:</u> Définir quelles actions mettre en place aux différents niveaux de compétences (communes, cantons, territoire d'action) afin d'encourager les projets renforçant la captation de revenus dans l'Arc jurassien.</p> <p>Il s'agira notamment d'identifier une série de leviers dont disposent les cantons et les communes pour contenir les fuites financières qui assèchent les territoires exportateurs. Or, l'utilisation de ces leviers est structurellement dépendante d'un mode de gouvernance participatif entre acteurs politiques, habitants, acteurs privés et associations d'intérêt.</p> <p>ce mode de gouvernance permettra d'identifier et de légitimer des besoins, de rétablir des asymétries d'information entre parties prenantes, de répartir les missions en fonction des compétences des uns et des autres, et de construire un consensus solide autour des objectifs à atteindre et des actions communes à mettre en œuvre.</p> <p><u>Contribution de l'objectif 1 du sous-projet à l'objectif général (outcome):</u></p> <p>Hypothèse: Les communes et les cantons possèdent une série de leviers permettant de contenir les fuites financières qui assèchent les territoires exportateurs. Or, ces leviers d'actions ne sont pas suffisamment bien identifiés. C'est pourquoi, l'identification de ces leviers d'action (objectif 1 du sous-projet) permettra de mettre en œuvre des projets cohérents à l'échelle du territoire de coopération, ce qui aura in fine un impact positif sur la captation des revenus dans l'Arc jurassien (objectif général).</p> <p><u>Livrables (output):</u></p> <p>Les travaux du diagnostic économique de la HEG-Arc permettront à fin 2016 de définir les domaines précis qui feront l'objet d'une stratégie et d'en définir également le niveau de mise en œuvre (Communes, Régions, Cantons).</p> <p>La HEG-Arc a été à même, en s'appuyant sur le Relevé structurel de la population de l'OFS, de saisir de manière très fine les flux de revenus des personnes (rentiers, touristes, navetteurs) ainsi que les caractéristiques des pendulaires entrants et sortants (qui ils sont, d'où ils viennent, où ils se rendent et quel(s) moyen(s) de déplacement ils utilisent). L'analyse de ces données lui a</p>

permis d'identifier 6 leviers d'action inconditionnels:

- Politique foncière et renforcement de la demande
- Politique foncière et renforcement de l'offre
- Politique immobilière et renforcement de la demande
- Politique immobilière et renforcement de l'offre
- Système d'indicateurs
- Gouvernance, participation et informations.

Ainsi que 13 leviers d'action circonstanciels:

- Taxation de la mobilité des pendulaires
- Mobilité des marchandises – Transfert de charges écologique
- Contrainte juridique sur les locatifs commerciaux et renforcement de l'offre commerciale
- Promotion économique – Système d'information sur l'offre immobilière
- Réappropriation communale des espaces publicitaires
- Faire la banque
- Contribuer au développement d'une monnaie locale
- Introduire une allocation de résidence
- Energie
- Subsidiarité et relations de communes à canton
- Constituer une communauté d'ambassadeurs
- Coopération financière "extra muros"

Coopération financière "intra muros".

Objectif 2 du sous-projet:

Analyser les potentiels de développement de l'économie préentielle dans l'espace transfrontalier

L'Arc jurassien étant considéré avec sa composante transfrontalière dans le Projet de territoire suisse, il est proposé de décliner les domaines pertinents de la démarche globale ci-dessus aux espaces transfrontaliers.

Plusieurs arguments plaident pour ce déploiement à l'échelle transfrontalière:

- Du côté français, on se soucie depuis un certain temps de l'économie préentielle et la prise en compte de cette thématique est déjà bien ancrée.
- Les flux économiques franco-suisse liés à l'emploi et aux achats sont au cœur de l'économie préentielle.
- La stratégie CTJ mise à présent sur les territoires de coopération.

Il s'agit dans cette composante transfrontalière d'une part d'analyser l'économie préentielle dans la zone-frontière de l'Arc jurassien franco-suisse et d'autre part de développer différents projets pour équilibrer le cas échéant les quatre types de flux de l'économie préentielle, ceci via les territoires de coopération décrits dans la stratégie CTJ, à savoir : Territoire Nord Franche-Comté – canton du Jura / Territoire des Parcs du Doubs et de l'Agglomération Urbaine du Doubs / Territoire de l'Aire de proximité Mont d'Or – Chasseron / Territoire du Haut-Jura franco-suisse et de la Vallée de Joux. Deux territoires ayant des habitudes de collaboration déjà bien avancées pourraient être intéressés à travailler sur ces aspects. Il s'agit de l'Aire de proximité Mont-d'Or – Chasseron et le territoire Nord Franche-Comté – canton du Jura.

Intuitivement, le premier secteur offrant la perspective de créer du lien par-dessus la frontière semble être celui du tourisme. Avec une meilleure connaissance de la situation des territoires de coopération, il sera possible de mieux comprendre le sous-développement touristique de la région en

	<p>comparaison avec ses richesses naturelles et culturelles, et la raison des fortes disparités locales entre offres touristiques et demandes.</p> <p>La thématique de l'itinérance (déplacement quotidien des touristes lors de la découverte d'une région) sera un des axes étudié, tant l'Arc jurassien semble propice à la randonnée (pédestre, équestre, cyclo-tourisme).</p> <p>D'autres thèmes à définir mériteront une analyse similaire, notamment la santé (médecine de proximité, formation et emploi dans le domaine, etc.), le travail (conflits entre résidents et séjournant – par méconnaissance de la plus-value économique apportée par les travailleurs frontaliers, encombrement des voies de communication, etc.), et l'immobilier (pression foncière par exemple).</p> <p>En fonction des travaux menés, d'autres sous-projets pourront être déployés.</p> <p><u>Contribution de l'objectif 2 du sous-projet à l'objectif général (outcome):</u></p> <p>Hypothèse: Les flux économiques franco-suisse liés à l'emploi et aux achats sont au cœur de l'économie présentielle. Or, les flux financiers souffrent d'un manque d'analyse et ne sont quasiment pas étudiés dans la zone-frontière de l'Arc jurassien franco-suisse. C'est pourquoi, l'analyse de ces flux transfrontaliers (objectif 2 du sous-projet) permettra de mettre en œuvre des projets cohérents à l'échelle du territoire de coopération décrit dans la Stratégie CTJ, ce qui favorisera également, une meilleure captation des revenus dans l'Arc jurassien suisse (objectif général).</p> <p><u>Livrables (output):</u></p> <p>L'étude des flux financiers en zone transfrontalière fera l'objet, soit d'un mandat spécifique à la HEG-Arc dans le cadre du présent projet, soit d'un projet Interreg complémentaire au PHR économie.</p>
--	---

Axe 2

Action	<p>2. Mettre en place des projets concrets tous à l'échelle de l'Arc jurassien ayant pour point commun une entrée par les entreprises</p>
Description des sous-projets	<p>2.1 Favoriser les dépenses en produits et services régionaux en ciblant la population active par le biais des entreprises</p> <p><u>Porteur du sous-projet:</u> Fondation Rurale Interjurassienne (FRIJ)</p> <p><u>Objectif du sous-projet:</u></p> <p>Le projet vise à favoriser les dépenses en produits et services régionaux dans l'Arc jurassien en ciblant la population active par le biais des entreprises; il se déploie sur deux axes: la promotion de l'offre commerciale régionale existante dans la région et la promotion de l'offre commerciale par le biais d'entreprises partenaires.</p>

Contribution de l'objectif du sous-projet à l'objectif général (outcome):**Hypothèse:**

Plus l'offre régionale commerciale est développée, plus la captation des dépenses en produits et services régionaux sera améliorée. C'est pourquoi, la promotion de l'offre commerciale régionale existante et la promotion de l'offre commerciale par le biais d'entreprises partenaires (objectifs du sous-projet) contribueront à une meilleure captation des revenus dans l'Arc jurassien (objectif général).

Livrables (output):

Ce sous-projet est porté par la Fondation Rurale Interjurassienne. Par son domaine Filière alimentaire et espace rural, la FRI fédère tout une chaîne de valeur allant du producteur-agriculteur aux PME de transformations et commerciales.

Axe 1: Promotion de l'offre commerciale régionale existante dans la région

- Réunir les acteurs locaux (notamment communes et office de tourisme) et définir des actions ciblées afin de sensibiliser la population active à une consommation locale.
- Mettre en œuvre les actions ciblées

Axe 2: Promotion de l'offre commerciale par le biais d'entreprises partenaires

- Identifier et rencontrer les entrepreneurs de la région sensibles à la problématique d'une consommation locale.
- Organiser l'offre pour répondre à la demande de la population active, notamment par :
 - Mise en place d'offres contractuelles à l'attention de la population active. Cela pourrait prendre la forme de livraison de produits régionaux à leur place de travail (paniers hebdomadaires, automates, carte commerce local, etc.) ou d'une mise en place d'offres commerciales autour du terroir à l'attention des entreprises (sorties d'entreprises ludiques, cadeaux de fin d'année, jubilé, etc.).
 - Accompagnement des entreprises existantes au sein de la région afin de les sensibiliser à l'importance d'intégrer les produits et services régionaux au sein de leur restaurant d'entreprise (encourager à ratifier la charte existante).

Déploiement du sous-projet

Ce sous-projet devrait se déployer sur les quatre cantons. Néanmoins, du fait de son rayon d'activités principal, la Fondation Rurale interjurassienne déploiera ce sous-projet uniquement sur le Canton du Jura et la région francophone du Canton de Berne. Son expertise sera ensuite mise à disposition de partenaires neuchâtelois et vaudois, en collaboration avec les responsables des cantons concernés et après avoir analysé les besoins. La mise en place devra s'effectuer avec le(s) représentant(s) du canton concerné. A noter que le coût lié au déploiement du projet dans les cantons de Neuchâtel et Vaud est compris dans le budget présenté en annexe.

Indicateurs

- Nombre de participants aux séances de coordination et d'informations

	<p>(feuille de présence)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des prestataires mobilisés suite aux actions mises en place. <p>La planification et les coûts figurent en annexe 11.2.</p> <p><u>Enseignement pour le territoire d'action:</u></p> <p>Pertinence du territoire d'action de l'Arc jurassien pour le déploiement du sous-projet</p> <p>En plus d'une topographie propre au massif jurassien et à un secteur économique spécifique, l'Arc jurassien est caractérisé par une faible densité de population. Paradoxalement, la région compte de nombreuses PME artisanales et un savoir-faire indéniable. Ces caractéristiques permettent de jouir d'une qualité de vie élevée. Un développement harmonieux de l'Arc jurassien n'est envisageable que par le maintien et la dynamisation du tissu économique local.</p> <p>Afin de renforcer les relations fonctionnelles et territoriales entre les régions urbaines et rurales, il est nécessaire pour ces dernières de capter une partie des flux de personnes et financiers afin de soutenir et développer l'économie locale.</p> <p>Hypothèse:</p> <p>Le déploiement de ce sous-projet sur l'ensemble du territoire d'action devra vérifier l'hypothèse suivante: <i>Pour capter une partie des flux de personnes et financiers, déjà présents dans le territoire d'action de l'Arc jurassien, il est nécessaire de renforcer les relations fonctionnelles et territoriales entre les régions urbaines et rurales en encourageant l'offre commerciale, à l'échelle de l'Arc jurassien.</i></p> <p><u>Cohérence du sous-projet avec l'axe 1 – diagnostic économique de la HEG-Arc:</u></p> <p>En lien avec les résultats du diagnostic économique de la HEG-Arc cité plus haut, les types d'emplois présents dans ces localités ont été classés : Economie résidentielle locale (ERL), Economie résidentielle urbaine (ERU) et Activités exportatrices et services globaux (AESG). Le sous-projet de la FRI met ainsi un accent particulier sur l'ERL (notamment sur la filière alimentaire) qui représente la part d'emploi la plus importante pour le RVAJ (43% du total des EPT).</p> <p>Le déploiement de ce sous-projet prévoit une sensibilisation directe de la population active (base publique, productive privée et navetteurs). Indirectement, la base touristique pourrait également se voir renforcer, étant donné que l'objectif est de relocaliser des marchés existants. La base des rentiers peut également y trouver son compte, grâce au maintien d'une ERL leur permettant ainsi de jouir de conditions-cadres intéressantes.</p> <p>Finalement, l'évolution du diagnostic économique de la HEG-Arc réalisée par la HEG-Arc vers une « logique agglomérée » permettra également d'affiner l'importance de la thématique de ce sous-projet pour l'Arc jurassien.</p>
Description des sous-projets	<p>2.2. Améliorer la captation locale des dépenses de l'industrie en matière de prestations de services</p> <p><u>Porteur du sous-projet:</u> Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP)</p>

Objectif du sous-projet:

Dans un premier temps, l'élaboration d'un diagnostic général de la configuration de l'offre tertiaire croisée à une caractérisation des besoins du secondaire (horlogerie, machine-outil, décolletage, medtech, etc) permettrait de confirmer les hypothèses selon lesquelles les entreprises industrielles (en particulier) auraient recours dans une mesure non définie à des prestataires de services externes à la région alors même que les prestations voulues seraient disponibles dans le territoire de l'Arc jurassien.

Le diagnostic en question permettrait ensuite:

- d'analyser et décrire les rapports entre les secteurs secondaires et tertiaires afin de mettre en évidence leur interdépendance. Cette approche détermine directement une possible captation des dépenses industrielles;
- d'évaluer les sommes dépensées par l'industrie de l'Arc jurassien pour des prestations tertiaires. Cette évaluation devrait permettre de cerner les enjeux financiers liés à la captation régionale d'une part des dépenses.
- d'établir le « chiffre d'affaires » du domaine tertiaire de l'Arc jurassien.

Contribution de l'objectif du sous-projet à l'objectif général (outcome):**Hypothèse:**

Les entreprises industrielles (en particulier) auraient recours dans une mesure non définie à des prestataires de services externes à la région alors même que les prestations voulues seraient disponibles dans le territoire de l'Arc jurassien. C'est pourquoi, l'analyse et l'évaluation des sommes dépensées par l'industrie de l'Arc jurassien pour des prestations tertiaires (objectif du sous-projet) devraient permettre de cerner les enjeux financiers liés à la captation régionale d'une part des dépenses (objectif général).

Livrables (output):

En lien avec le diagnostic établi par la HEG-Arc et les perspectives conceptuelles promises par l'apport de la théorie résidentielle, la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) envisage un projet concentré spécifiquement sur les prestations de services localisées dans l'Arc jurassien et leur adéquation aux besoins du secteur secondaire, moteur historique de l'économie régionale.

Une cartographie détaillée de l'offre tertiaire, une description précise des besoins de services dans l'industrie de l'Arc jurassien et le soutien à une dynamique collective propre au domaine tertiaire dans l'Arc jurassien constituent les premières bornes d'un projet promettant hypothétiquement des opportunités d'améliorer la captation territoriale des sommes importantes engagées par le secondaire.

Ce champ d'investigation neuf promet de plus l'établissement d'une première compréhension de la problématique, une amélioration des rapports secondaire-tertiaire, une mise en valeur de l'offre de services existant dans cette région industrielle et laisse envisager toute une série de mesures aptes à favoriser une rétention territoriale des investissements important de l'industrie dans les services.

	<p>La planification et les coûts du projet figurent en annexe 11.3.</p> <p><u>Enseignement pour le territoire d'action:</u></p> <p>Pertinence du territoire d'action de l'Arc jurassien pour le déploiement du sous-projet Moins représenté que le secteur industriel - branche motrice de l'économie régionale - le secteur des services existe pourtant de façon remarquable et affiche une diversité considérable dans l'Arc jurassien, mais pâtit d'un a priori négatif tant il semble que, pour certaines grandes entreprises, la qualité des prestations de service soit liée à sa localisation dans les grands centres urbains. En effet, la plupart des entreprises ont recours à des prestataires de services situés dans les grands centres urbains d'une part probablement par méconnaissance du tissu local existant et d'autre part, par l'attrait des grands centres urbains, sous-entendu que la qualité des prestations de services est liée à leur localisation.</p> <p>Hypothèse: Le déploiement de ce sous-projet sur l'ensemble du territoire d'action devra vérifier l'hypothèse suivante: <i>Pour capter une partie des flux de personnes et financiers, déjà présents dans le territoire d'action de l'Arc jurassien, il est nécessaire d'améliorer la captation locale des dépenses de l'industrie en matière de prestations de service en favorisant le recours des entreprises à des prestataires de services situés dans le tissu local sur l'ensemble de l'Arc jurassien.</i></p> <p><u>Cohérence du sous-projet avec l'axe 1 – diagnostic économique de la HEG-Arc:</u></p> <p>Les résultats du diagnostic économique de la HEG-Arc devront déterminer les mesures à adopter pour améliorer la captation des dépenses industrielles dans le secteur des services. Cependant, on peut postuler de façon préliminaire que les mesures suivantes devraient y contribuer :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mise à disposition des cantons, des communes, des régions, des acteurs économiques du catalogue d'acteurs et de prestations tertiaires; 2) Promotion des prestataires de services locaux auprès du monde industriel; 3) Communication des besoins de l'industrie dans le domaine des services et adaptation de l'offre tertiaire; 4) Sensibilisation large à la problématique de la captation de revenus pour Arc jurassien 5) Organisation du secteur tertiaire de l'Arc jurassien: Secteur non organisé collectivement
Description des sous-projets	<p>2.3. Renforcer la captation de revenus des actifs résidant dans l'Arc jurassien en développant de nouvelles formes de travail (télétravail, coworking) (RUN)</p> <p><u>Porteur du sous-projet:</u> Réseau Urbain Neuchâtelois (RUN)</p> <p><u>Objectif du sous-projet:</u></p> <p>Le projet vise à stimuler le développement des nouvelles formes de travail dans</p>

l'Arc jurassien en permettant aux pendulaires de réduire leurs trajets et en les incitant à consommer des produits et services plus localement.

La création d'un espace de coworking est bien souvent l'occasion de donner une fonction hybride en proposant des activités en soirée (mise à disposition des locaux pour les sociétés locales, conférences), voire en étant couplée à une activité économique existante comme un restaurant, apportant à ce dernier une nouvelle dynamique et l'opportunité d'augmenter sa rentabilité.

Les objectifs spécifiques se déclinent de la manière suivante:

1. Identifier les modèles de lieux de travail partagés pertinents pour l'Arc jurassien et plus spécifiquement dans ses espaces périurbains voire ruraux.
2. Evaluer la pertinence de développer les nouvelles formes de travail dans l'Arc jurassien afin d'y renforcer la captation de revenus
3. Créer un réseau d'acteurs et de compétences autour du domaine des nouvelles formes de travail afin de stimuler leur développement et accompagner les projets allant dans ce sens
4. Sensibiliser les entreprises, les individus et les collectivités publiques aux avantages du télétravail et du coworking
5. Accompagner des entreprises dans la mise en place du télétravail
6. Réaliser un projet-pilote de lieu de travail partagé en espace périurbain en synergie avec des acteurs locaux, notamment ceux du domaine de la restauration.

Contribution de l'objectif du sous-projet à l'objectif général (outcome):

Hypothèse:

Stimuler le développement de lieux de travail partagés dans l'Arc jurassien permettrait aux pendulaires de réduire leur temps de trajets et les inciterait à consommer des produits et des services plus localement, ce qui aurait un impact positif sur la revitalisation zones, d'un point de vue économique, touristique, culturel ou social. C'est pourquoi, l'identification de modèles de lieux de travail partagés pertinents ainsi que la conception et l'évaluation de ces espaces en vue de favoriser par la suite la création de lieux de coworking par les collectivités publiques (objectif du sous-projet), pourraient améliorer la captation de revenus des pendulaires présents sur l'Arc jurassien (objectif général).

Livrables (output):

Le projet est scindé en différents volets, dont nous proposons ci-dessous un déroulement chronologique imaginé au moment du dépôt de ce dossier, mais dont les différents volets pourront être intervertis au besoin.

Volet 1: Développement d'un ou plusieurs espaces "pilotes" de coworking

L'objectif de ce volet est de réaliser un ou plusieurs projet-s pilote-s de lieu-x de travail partagé en espace périurbain de l'Arc jurassien, en synergie avec les acteurs locaux (restaurateur, commerce), ainsi que la collectivité territoriale concernée (commune). Actuellement, deux ou trois communes de typologies différentes pourraient se prêter au jeu de l'essai: nous espérons pouvoir bénéficier le plus en amont possible des enseignements à tirer de cette expérience, pour autant que les intérêts annoncés soient confirmés.

Outre le porteur du projet (RUN), les partenaires dans le cadre du PHR Economie et les communes avec lesquelles des échanges ont déjà eu lieu, des

contacts ont été pris avec certains acteurs neuchâtelois comme la CNCI et GastroNeuchâtel.

Volet 2: Sensibilisation d'un panel d'entreprises, analyse de leurs besoins et de leurs possibilités

L'un des enjeux pour le développement des nouvelles formes de travail est de sensibiliser les entreprises aux avantages de celles-ci et de leur proposer un accompagnement pour la mise en œuvre (informatique, encadrement, principes, etc...).

Ce panel sera constitué au gré de la mise en place du ou des projet-s pilote-s.

Volet 3: Promotion du concept de coworking

Les éléments de promotion et de sensibilisation sont essentiels dans le domaine des nouvelles formes de travail afin de faire connaître les avantages pour les différents types d'acteurs et de les encourager à modifier leurs habitudes. Des actions, telles que des tables rondes, conférences et mesures promotionnelles (réseaux sociaux, site internet, supports papier) sont envisagées.

Ce volet sera mis en place en filigrane de la mise en œuvre du projet, probablement tant en lien avec la mise en place d'un espace de coworking pilote que lors de la réalisation du volet consacré aux entreprises.

Volet 4: Animation et coordination de réseaux de compétences et d'acteurs

Dans le cadre de la réalisation du rapport prospectif de 2015, plusieurs contacts ont été pris et, dans l'optique de créer un réseau d'acteurs et de compétences autour de cette thématique, plusieurs personnes / organismes se sont montrés réceptifs, notamment les initiateurs d'espaces de coworking. GastroNeuchâtel et la CNCI, entre autres intéressés, pourraient constituer un premier noyau de réseau, avec pour premier objectif l'accompagnement de la mise en oeuvre des différents volets de ce projet. Pour la suite, il s'agira pour ce ou ces réseau-x d'être à disposition des différents acteurs (privés, collectivités publics) impliqués ou intéressés par les nouvelles formes de travail, pour du conseil et afin de susciter les échanges d'idées, dans l'optique de favoriser la naissance de multiples espaces de coworking (ou de concepts de télétravail) dans l'Arc jurassien.

La planification et les coûts du projet figurent en annexe 11.4.

Enseignement pour le territoire d'action:

Pertinence du territoire d'action de l'Arc jurassien pour le déploiement du sous-projet

La question des trajets pendulaires doit être abordée en prenant en compte les raisons pour lesquelles les individus sont amenés à se déplacer et, dans ce sens, le monde du travail connaît certaines évolutions qui tendent vers une rationalisation des déplacements "domicile-travail", par la pratique du coworking et du télétravail³.

³ Le télétravail comprend le fait de travailler hors de son lieu de travail et le coworking, celui de réunir en un lieu des travailleurs indépendants ou d'entreprises différentes, leur permettant, pour les premiers, de bénéficier des avantages de la socialisation professionnelle et, pour les seconds, de rationaliser leurs déplacements tout en bénéficiant de matériel et d'une dynamique professionnels.

	<p>Ces nouvelles formes de travail présentent des avantages pour les individus, les entreprises et les territoires. Pour les premiers, les aspects positifs renvoient à davantage de bien-être par la réduction des trajets pendulaires. L'augmentation de la productivité est indéniablement un avantage pour les entreprises et, en ce qui concerne les territoires, le fait de renforcer la mixité des fonctions entre habitat et travail permet une meilleure répartition des richesses et des nuisances entre ville et campagne. Il s'agit, en effet, d'une manière de relocaliser une partie des actifs sur leur territoire de résidence pour renforcer l'économie présentielle.</p> <p>Ces phénomènes se développant généralement de manière spontanée en espace urbain, l'impulsion des collectivités publiques ou d'autres acteurs est en revanche indispensable hors des grandes villes, notamment pour faire connaître la pratique et ses avantages.</p> <p>Hypothèse: Le déploiement de ce sous-projet sur l'ensemble du territoire d'action devra vérifier l'hypothèse suivante: <i>Afin de capter une partie des flux de personnes et financiers, déjà présents dans le territoire d'action de l'Arc jurassien, il est nécessaire de permettre aux pendulaires de réduire leurs trajets et de les inciter à consommer des produits et services plus localement en stimulant le développement des nouvelles formes de travail sur l'ensemble de l'Arc jurassien.</i></p> <p><u>Cohérence du sous-projet avec l'axe 1 – diagnostic économique de la HEG-Arc:</u></p> <p>En 2015, un état des lieux du phénomène du coworking dans le canton de Neuchâtel et une analyse des différentes pratiques en la matière en Suisse romande comme en France voisine a été réalisé. Avec son inscription dans le programme cadre PHR-Economie Arc jurassien, ce projet pourra bénéficier du cadre théorique et de données statistiques du diagnostic économique de la HEG-Arc. L'objectif de ce volet est de disposer de données chiffrées, d'avoir la connaissance des différentes pratiques et des autres projets (benchmarking) et ainsi d'orienter et encadrer la réalisation des autres volets du projet.</p> <p>Ce projet se rattache au 4^{ème} des 6 "leviers d'action inconditionnels" relevés dans le diagnostic économique réalisé par la HEG-Arc, "Politique immobilière et renforcement de l'offre". En effet, nous verrons avec les collectivités publiques intéressées par la démarche comment l'acquisition de bâtiments assortis de locaux commerciaux ou artisanaux permettrait de faciliter ponctuellement l'établissement de nouvelles activités économiques, moyennant des arrangements locatifs sur une durée déterminée. Selon la localisation des bâtiments et leur qualité architecturale ou fonctionnelle, leur acquisition permettrait de revitaliser certaines zones, d'un point de vue économique, touristique, culturel ou social. Y installer un espace de coworking, par exemple, pourrait ainsi contribuer au développement d'une nouvelle dynamique locale.</p>
Description des sous-projets	<p>2.4. Faciliter la création de nouveaux marchés locaux par la mise en place de modes de gouvernance au sein de zones d'activités du futur, pertinentes pour l'Arc jurassien (Ecoparc)</p>

Porteur du sous-projet: Association Ecoparc

Objectif du sous-projet:

Ce projet propose d'appréhender le développement des zones d'activités économiques sous une nouvelle forme. Il s'agit de mettre en place une gestion globale et concertée des zones d'activités, permettant d'une part, d'activer des démarches collaboratives interentreprises et d'autre part, de renforcer les synergies avec les collectivités et la population locale. Cette nouvelle approche permettra d'améliorer le positionnement économique de l'Arc jurassien, en développant des zones d'activités de qualité, adaptées aux besoins des différentes parties intéressées. Une fois généralisée, cette approche permettra de créer une identité économique forte ce qui aura pour corollaire de favoriser la captation de richesses générées par les entreprises.

Ce projet a pour buts :

- d'initier la mise en place de modes de gouvernance et de gestion au sein des zones d'activités ;
- d'augmenter la qualité de vie au sein des zones d'activités en répondant aux besoins des entreprises, des collectivités et ceux de la population locale ;
- de réduire les coûts des entreprises en créant des synergies dans la gestion des ressources et/ou de services partagés ;
- de favoriser l'intégration et le développement des petites et moyennes entreprises et l'artisanat local au sein des zones d'activités.

Contribution de l'objectif du sous-projet à l'objectif général (outcome):

Hypothèse:

Le développement des zones d'activités économiques permet d'améliorer le positionnement économique de l'Arc jurassien. A cet égard, la mise en place d'une gestion globale et concertée de zone, permet d'activer des démarches collaboratives interentreprises et de renforcer des synergies avec les collectivités et la population locale (objectif du sous-projet) ce qui contribue in fine à favoriser la captation de richesses liées à l'économie présentielle générées par les entreprises (objectif général).

Livrables (output):

L'association Ecoparc coordonne l'ensemble du projet et est responsable de la bonne réalisation de celui-ci. Ecoparc travaillera ponctuellement avec un bureau d'étude spécialisé en tant qu'expert externe.

Le projet se déroulera de la manière suivante:

1) Phase préparatoire

- Identifier les projets et démarches existants au niveau de l'Arc jurassien suisse ;
- Identifier les zones d'activités d'intérêt cantonal et régional au niveau de l'Arc jurassien suisse ;
- Sélectionner 4 sites d'étude (un par canton). Pour le canton de Vaud, la sélection du site se fera en fonction de l'avancée de la nouvelle démarche cantonale concernant la gouvernance/gestion des zones d'activités.

2) Etude de cas (4 sites pilotes, un par canton)

- Identifier les acteurs (collectivités, entreprises, associations locales, habitants,...) et créer un comité de pilotage pour chacun des sites ;
- Récolter les données et les informations sur les zones d'activités ;
- Identifier les potentiels de synergies au sein des zones d'activités ;
Exemple de thématiques pouvant être abordées:
 - *Energies et Eaux : approvisionnement, élimination, réutilisation, partage, ...*
 - *Déchets : gestion commune, prestataire unique, centre de collecte commun, coordination, ...*
 - *Mobilité : plan de mobilité partagé, covoiturage inter-entreprises, ...*
 - *Logistique : gestion du courrier et/ou livraisons mutualisées, prestataire unique de déneigement, ...*
 - *Sécurité : gardiennage partagé, ...*
 - *Social et culture : restaurants, crèches, salles/terrains de sport/loisirs, salle polyvalente, organisation d'événements dans la zone d'activités, ...*
- Sélectionner les projets à plus-value en terme d'économie présentielle ;
- Etablir un plan d'actions ;
- Lancer les actions prioritaires ;
- Définir un mode de gouvernance adaptée à chacune des zones afin de pérenniser la démarche.

3) Bilan et perspectives

- Evaluer le potentiel de duplication de la démarche dans l'Arc jurassien suisse ;
- Mettre en réseau les différents acteurs de l'Arc jurassien -> lien avec le réseau PALME ;
- Rédiger un document de synthèse.

Les livrables suivants seront fournis au terme du projet:

- un état des lieux des modes de gestion des zones d'activités et des projets collaboratifs existants au sein de l'Arc jurassien suisse ;
- l'identification des principales zones d'activités (actuelles et en phase de développement) comportant un potentiel en terme de développement de projets collaboratifs ;
- un plan d'actions pour chacune des 4 zones d'activités pilotes (un par canton) avec les potentiels de plus-value en termes d'économie présentielle ;
- un mode de gouvernance pour chacune des 4 zones d'activités pilotes afin d'assurer la pérennisation de la mise en œuvre du plan d'action ;
- des recommandations pour une duplication de la démarche dans les l'ensemble des zones d'activités de l'Arc jurassien suisse ;
- des recommandations pour favoriser l'économie présentielle dans la gestion des zones d'activités économiques.

Pour le bon déroulement de ce mandat, il est nécessaire que les partenaires régionaux (ADNV/ADAEV, ARJB, RUN, Canton du Jura) s'engagent en tant que relais envers les administrations cantonales et communales pour obtenir et transmettre les données et informations en lien avec le projet, et participent aux séances de suivi de projet.

La planification et les coûts du projet figurent en annexe 11.5.

Enseignement pour le territoire d'action:**Pertinence du territoire d'action de l'Arc jurassien pour le déploiement du sous-projet**

Plusieurs initiatives dans l'Arc jurassien (une étude de mise en œuvre de l'écologie industrielle pour le canton de Vaud en 2011, le Parc scientifique et technologique (PST) d'Yverdon-les-Bains et un diagnostic d'écologie industrielle et territoriale sur le canton de Neuchâtel en 2014) ont fait émerger des démarches collaboratives au sein des zones d'activités (par exemple les zones du Chillou et de Fontaines au Val-de-Ruz, le secteur des Saignoles au Locle), dans l'optique d'en améliorer la qualité de vie et d'optimiser les coûts relatifs aux services communs. Dans ce sens, l'association Ecoparc a également initié un projet (accepté par l'ARE en tant que programme d'encouragement au développement durable) visant l'échange d'expériences en terme de gouvernance, de gestion et d'animation des zones d'activités dans un contexte de développement durable (réseau PALME).

Le projet proposé ici est complémentaire à ces démarches. Dans un premier temps, il s'agit d'identifier et d'évaluer les synergies interentreprises potentielles au niveau des ressources (matériaux, énergie,...) et services (logistique, infrastructures, mobilité, loisirs, prestations sociales,...) dans le bassin économique de l'Arc jurassien pour ensuite les faire connaître et de s'inspirer des bonnes pratiques pour encourager les collaborations interentreprises dans le sens d'un développement économique durable. La réalisation de cette analyse pour l'Arc jurassien permettra d'évaluer les plus-values réelles pour les entreprises, les collectivités publiques et la population, puis envisager la mise en place de mesures concrètes. La pérennisation de cette démarche sera entièrement dépendante de la mise en place d'un mode de gouvernance adapté à chacune des zones d'activités.

Hypothèse:

Le déploiement de ce sous-projet sur l'ensemble du territoire d'action devra vérifier l'hypothèse suivante:

Afin de capter une partie des flux de personnes et financiers, déjà présents dans le territoire d'action de l'Arc jurassien, il est nécessaire de créer une identité économique forte pour l'ensemble du territoire d'action en développant des zones d'activités de qualité à l'échelle de l'Arc jurassien.

Cohérence du sous-projet avec l'axe 1 – diagnostic économique de la HEG-Arc:

Le résultat du diagnostic économique de la HEG-Arc relève que ce sous-projet, au même titre que les autres sous-projets, concourt potentiellement à l'enjeu clé de développement territorial, à savoir la capacité d'un territoire donné à capter des flux financiers et à les faire circuler localement. En effet, la mise en place d'un mode de gouvernance et la création de synergies interentreprises au sein d'une zone d'activités va :

- faciliter la création de nouveaux marchés : par exemple la création d'une salle de sport/fitness, d'un restaurant, d'une crèche, d'une salle commune/polyvalente pour l'organisation d'événements culturels, etc. ;
- faciliter le développement et l'intégration de l'artisanat local au sein d'une zone d'activité ;
- favoriser les contrats de prestations de services avec des entreprises locales ou régionales. En effet, avec une gouvernance en place au sein

	de la zone d'activités, la prise en compte des intérêts et enjeux en terme d'économie présenteielle, et donc d'engager en priorité des prestataires locaux et régionaux peut être beaucoup mieux considéré que si chaque entité est livrée à elle-même.
--	---

5. Bien-fondé de la démarche et conformité avec le cadre du PHR Economie

5.1. Contribution aux axes stratégiques du PHR Economie

<p>Utiliser les relations fonctionnelles et territoriales entre les régions urbaines et rurales des territoires d'action afin de générer un développement économique de qualité en harmonie avec le territoire et la mobilité</p>	<p>L'économie résidentielle/présenteielle présente un lien ville – campagne très fort. En effet, certains produits et services se situent essentiellement dans les villes et sont utilisés également par les régions (campagnes) environnantes; on pense en particulier aux prestations de services aux entreprises ou aux lieux de distribution des produits alimentaires par exemple (santé, administration, formation). Les campagnes fournissent les produits alimentaires dont il est question ainsi que certaines prestations, touristiques par exemple.</p> <p>Les campagnes sont également des lieux de résidence, alors que les fonctions de services se trouvent davantage dans les centres. Dans ce sens, un renforcement des échanges tout en rationalisant les flux sera bénéfique pour l'équilibre des territoires, notamment en agissant sur l'identité territoriale.</p>
<p>Renforcer la coopération au sein des territoires d'action par-delà les domaines thématiques et les frontières administratives (coopération horizontale), et entre les niveaux de l'Etat (coopération verticale)</p>	<p>Les communes et les cantons ainsi que les régions sont prises en compte chacune à leur échelle et dans leur ensemble. Les projets déployés doivent nécessairement réunir tous les partenaires par domaines pour garantir une réussite du projet. L'identification à l'Arc jurassien des différents communes, cantons, institutions, entreprises, associations, etc. sera ainsi renforcée et la coopération entre ces acteurs également.</p> <p>Dans les faits, une coordination horizontale, entre les régions de l'Arc jurassien et verticale (communes – régions – cantons – Confédération) sera bénéfique, plus globalement, pour assurer un échange d'information et une concertation au sein et entre les différentes institutions de l'Arc jurassien.</p>
<p>Renforcer les atouts de la place économique et les acteurs des territoires d'action qui contribuent au développement durable de l'économie et du territoire</p>	<p>Les projets déployés renforceront l'activité économique privée ainsi que les spécialisations en fonction des besoins dans la chaîne de valeur ajoutée globale de l'économie résidentielle/présenteielle.</p> <p>L'axe 1, apportant des données chiffrées, permettra d'asseoir les prises de décisions politiques sur un diagnostic économique solide et ainsi d'orienter les stratégies de</p>

	<p>développement judicieusement, ce qui permettra, à terme, d'offrir de bonnes conditions-cadres aux acteurs privés. Les sous-projets composant l'axe 2 renforceront concrètement des secteurs économiques spécifiques.</p> <p>Ces entreprises partenaires visant une économie liée à leur territoire direct contribueront au développement durable de l'économie et du territoire.</p>
--	---

5.2. Contribution aux critères et exigences du PHR Economie

Contribution au développement économique du territoire, approche économique	<p>L'économie résidentielle est le cadre théorique que nous proposons. Cette récente théorie nous permet d'articuler l'hypothèse générale suivante : la santé économique d'un territoire (commune, canton, région...) dépend des types de flux financiers qui l'alimentent, et de la capacité dudit territoire à capter ces mêmes flux pour générer des retombées économiques directes pour ce même territoire. Au final, au travers de ce projet, les effets recherchés sur l'économie sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Captation de revenus sur le territoire d'action qu'est l'Arc jurassien - Renforcement des chaînes de valeur ajoutée - Renforcement de l'offre en matière d'économie prérentielle.
Traitement de différentes thématiques et de leurs interfaces	<p>Le diagnostic économique de la HEG-Arc permettra d'identifier les domaines et thématiques pertinents et complémentaires aux 4 sous-projets déjà identifiés pour le déploiement de projets dans l'Arc jurassien. La piste de l'immobilier a déjà été mise en évidence. La plupart des projets retenus seront a priori intersectoriels.</p>
L'analyse se situe au niveau des territoires d'action définis dans le Projet de territoire Suisse . Les interdépendances des espaces fonctionnels au niveau intercantonal (grandes régions) sont au premier plan.	<p>L'Arc jurassien dans son ensemble est concerné à travers les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud, réunis au sein d'arcjurassien.ch. Les Villes (RVAJ), régions (ADNV, ADAEV, RUN (dont ARVT), ARJB/CEP et Jura) sont également prises en compte.</p>
Le projet doit, dans la mesure du possible, donner la priorité à des volets concrets . Il peut comporter des aspects de gouvernance dans les territoires d'action où il n'existe pas de structure appropriée.	<p>Le but est de développer des projets concrets permettant de capter les revenus dans l'Arc jurassien répondant à une démarche globale, structurante et concertée. Les sous-projets présentés ici représentent, dans ce sens, des applications concrètes pour le territoire.</p>
Exposer les raisons de traiter le thème au niveau des territoires d'action définis dans le Projet de territoire Suisse	<p>L'identité économique de l'Arc jurassien est essentiellement industrielle, donc orientée vers la production de revenus. Le problème réside dans la capacité de cette région à capter des revenus et à équilibrer la répartition entre économie productive et économie résidentielle afin d'assurer une plus grande stabilité économique et une plus forte résistance aux variations conjoncturelles.</p>
Caractère pilote du projet pour le développement territorial de la	<p>Cette approche volontariste d'équilibrage entre économie productive et résidentielle est novatrice. Il semble qu'une telle</p>

Suisse ; éléments novateurs du projet	stratégie/démarche structurante et concertée ne soit pas développée de manière concrète dans le reste de la Suisse.
Les bénéfices du PHR Economie doivent essentiellement profiter aux zones éligibles de la NPR (espaces ruraux, régions de montagne, régions frontalières).	L'Arc jurassien est éligible à la NPR dans son ensemble.

6. Modèle d'efficacité

But	Input	Exécution	Prestations et produits (output)	Effets sur les groupes cibles (outcome)	Impact
Augmenter la captation de revenu dans l'Arc jurassien en équilibrant économie productive et économie présentielle	<ul style="list-style-type: none"> - Financement PHR Confédération: CHF 350'000.- - Financement tiers CHF 850'000.- - Diagnostic économique de l'Arc jurassien - Renforcement du partenariat entre les acteurs régionaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Fixer et mettre en œuvre la démarche pour le territoire d'action Arc jurassien en respectant les directives de la Confédération. - Assurer la coordination et la coopération horizontales et verticales (communes, régions, cantons, politiques sectorielles) 	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche structurante et structurée favorisant la captation de revenus dans l'Arc jurassien - Développement de projets concrets à l'échelle de l'Arc jurassien ayant pour point commun une entrée par les entreprises 	<p>Les entreprises (notamment industrielles) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ont recours aux prestataires de produits et de services locaux <p>Les prestataires de produits et de services locaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> - élargissent leur réseau à l'interne de la région - multiplient leurs initiatives interentreprises et les partenariats publics-privés <p>Les collectivités publiques (communes, régions, cantons) déploient des politiques et des actions favorisant la captation de revenus:</p> <ul style="list-style-type: none"> - par l'encouragement à l'implantation de nouveaux prestataires de produits et de services en lien avec les besoins - par un recours aux prestataires de produits et de services locaux 	<p>Impacts:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'entreprises - Développement d'emplois
Indicateurs			<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets soutenus - Nombre de partenaires impliqués - Effet de levier financier 	<ul style="list-style-type: none"> - Revenus supplémentaires captés dans l'Arc jurassien - Nombre de nouvelles prestations disponibles dans l'Arc jurassien - Nombre de nouveaux produits disponibles dans l'Arc jurassien - Nombre de partenaires privés recrutés 	
Obtention des données			<ul style="list-style-type: none"> - Rapports 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour du diagnostic économique de la HEG-Arc - Observatoire économique de l'Arc jurassien 	

7. Responsables de projet

arcjurassien.ch et le Réseau des Villes de l'Arc jurassien sont responsables du projet déposé.

La mise en œuvre des sous-projets relève de la responsabilité des partenaires mentionnés, en étroite collaboration avec **arcjurassien.ch** et le RVAJ.

Par ailleurs, le PHR Economie est une opportunité pour la prise en compte de l'économie présenteielle dans l'Arc jurassien. L'intérêt des partenaires va donc au-delà du cadre du projet PHR, tant au niveau thématique – en effet certaines actions ne pourront pas être financées par le PHR Economie en termes d'éligibilité – qu'au niveau temporel – il est prévu que la démarche soit pérenne et ne se limite pas à 2019.

A ce stade les partenaires au projet sont suffisamment nombreux et représentatifs des domaines traités et du territoire couvert. Dans cette optique, il est proposé de mettre sur pied un groupe de concertation réunissant tous les partenaires au projet mais également, au besoin et selon les thématiques, d'autres acteurs du développement régional. Ainsi les parcs naturels régionaux concernés pourront être contactés au cas par cas.

L'idée est d'avoir un lieu d'échanges à l'échelle de l'Arc jurassien au niveau opérationnel. Ce lieu d'échanges et de concertation opérationnel viendrait ainsi en appui à la concertation politique déjà effective au travers d'**arcjurassien.ch** et du RVAJ.

Ainsi, la coordination de la démarche globale, des sous-projets entre eux et de la démarche globale avec les sous-projets est assurée par **arcjurassien.ch**.

Porteurs du projet

Nom	arcjurassien.ch et Réseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ) par Mireille Gasser, secrétaire générale / Céline Frutiger, chargée de mission	
Adresse	Rue de la Paix 13 2300 La Chaux-de-Fonds	
Site internet	www.arcjurassien.ch	
Genre de participation, éventuels engagements financiers, fonction prévue dans le projet	Engagement financier de l'ordre de CHF 50'000.- en cash en plus du diagnostic économique de la HEG-Arc en cours financé hors PHR Economie. Responsable de l'élaboration de la démarche et de la coordination globale	
Type (p. ex. canton, commune, association, université, entreprise)	arcjurassien.ch : Association de cantons RVAJ: Association de communes	

Partenaires du projet

Nom	ADAEV, Association pour le Développement des Activités Economiques de la Vallée de Joux, par Eric Duruz, directeur	
Adresse	Village Industriel, Route du Canal 18 / CP 57 1347 Le Sentier	
Site internet	www.adaev.ch	
Genre de participation, éventuels engagements financiers, fonction prévue dans le projet	Heures valorisées: CHF 13'871.-, réparties à part égale entre la coordination générale et la déclinaison régionale des sous-projets. Fonction prévue: répondant et lien pour la région concernée	
Type (p. ex. canton, commune,	Association de droit privé	

association, université, entreprise)	
Nom	ADNV, Association pour le Développement du Nord vaudois Par Christine Leu, coordinatrice régionale
Adresse	Place de la Tannerie 1 1400 Yverdon-les-Bains
Site internet	www.adnv.ch
Genre de participation, éventuels engagements financiers, fonction prévue dans le projet	Heures valorisées: CHF 13'871.-, réparties à part égale entre la coordination générale et la déclinaison régionale des sous-projets. Fonction prévue: répondant et lien pour la région concernée
Type (p. ex. canton, commune, association, université, entreprise)	Association de droit privé

Nom	RUN, Association Réseau urbain neuchâtelois, Par Katia Chardon, cheffe de projets senior et coordinatrice régionale de l'ARVT et Floriane Mamie, cheffe de projets.
Adresse	Av. Léopold-Robert 36 2300 La Chaux-de-Fonds
Site internet	www.lerun.ch
Genre de participation, éventuels engagements financiers, fonction prévue dans le projet	Heures valorisées: CHF 13'871.-, réparties à part égale entre la coordination générale et la déclinaison régionale des sous-projets. Heures valorisées sous-projet : CHF 50'000.- Apport en cash sous-projet: CHF 10'000.- Responsable du volet opérationnel: développer les nouvelles formes de travail (télétravail, coworking) dans l'Arc jurassien
Type (p. ex. canton, commune, association, université, entreprise)	Association faitière d'associations régionales (Réseau des Trois Villes, Agglomération urbaine du Doubs, Région Centre-Jura, Région Val-de-Travers, Commune de Val-de-Ruz, Région la Béroche, Communauté urbaine du Littoral et Région de l'Entre-deux-Lacs.

Nom	CEP, Chambre d'Economie Publique du Jura bernois, par Patrick Linder, directeur
Adresse	Z.I. Route de Sorvilier 21, 2735 Bévillard
Site internet	www.cep.ch
Genre de participation, éventuels engagements financiers, fonction prévue dans le projet	Heures valorisées: CHF 13'871.-, réparties à part égale entre la coordination générale et la déclinaison régionale des sous-projets. Heures valorisées sous-projet: CHF 22'600.- Apport en cash sous-projet: CHF 10'000.- Responsable du volet opérationnel: améliorer la captation locale des dépenses de l'industrie en matière de prestations de service
Type (p. ex. canton, commune, association, université, entreprise)	Association de droit privé

Nom	Fondation rurale interjurassienne (FRIJ), par Lionel Gilliotte, responsable domaine Filière alimentaire et espace rural, et Olivier Lapaire, conseiller	
Adresse	Domaine Filière alimentaire et espace rural (FAER) Courtemelon, CP 65, 2852 Courtételle	
Site internet	www.frij.ch	
Genre de participation, éventuels engagements financiers, fonction prévue dans le projet	Heures valorisées: CHF 13'871.-, réparties à part égale entre la coordination générale et la déclinaison régionale des sous-projets. Heures valorisées sous-projet: CHF 95'000.- Apport en cash sous-projet: CHF 10'000.- Responsable du volet opérationnel: favoriser les dépenses en produits et services régionaux en ciblant la population active par le biais des entreprises	
Type (p. ex. canton, commune, association, université, entreprise)	Fondation de droit privé	

Nom	ARJB, association régionale Jura-Bienne, par André Rothenbühler, directeur	
Adresse	Route de Sorvilier 21 2735 Bévilard	
Site internet	www.arjb.ch	
Genre de participation, éventuels engagements financiers, fonction prévue dans le projet	Heures valorisées: CHF 13'871.-, réparties à part égale entre la coordination générale et la déclinaison régionale des sous-projets. Fonction prévue: répondant et lien pour la région concernée	
Type (p. ex. canton, commune, association, université, entreprise)	Association de droit privé	

Nom	Association Ecoparc, par Daniel Oswald, directeur	
Adresse	Faubourg du Lac 5 2001 Neuchâtel	
Site internet	www.ecoparc.ch	
Genre de participation, éventuels engagements financiers, fonction prévue dans le projet	Heures valorisées: CHF 13'871.-, réparties à part égale entre la coordination générale et la déclinaison régionale des sous-projets. Heures valorisées sous-projet : CHF 46'323.- Apport en cash: CHF 3'300.- Responsable du volet opérationnel: Préparer les zones d'activités du futur	
Type (p. ex. canton, commune, association, université, entreprise)	Association de droit privé	

8. Planification

Les étapes décrites ci-dessous sont celles liées au projet global. Les planifications projet par projet figurent en annexe comme indiqué plus haut.

2016 (Travaux préliminaires)	Diagnostic économique de la HEG-Arc (hors PHR) jusqu'à fin 2016 Définition du projet global et de l'organisation avec les sous-projets concrets définitivement retenus
2017	Elaboration de la démarche globale Déploiement des sous-projets retenus à l'échelle de l'Arc jurassien et mise en évidence des synergies entre les différents projets
2018	Consolidation de la démarche globale par les expériences des sous-projets Déploiement de la démarche globale et de sa composante transfrontalière Poursuite du déploiement des sous-projets retenus à l'échelle de l'Arc jurassien Déploiement d'éventuels nouveaux sous-projets
2019	Adaptation de la démarche globale et de sa composante transfrontalière en fonction des résultats obtenus Poursuite du déploiement des sous-projets retenus à l'échelle de l'Arc jurassien Poursuite du déploiement d'éventuels nouveaux sous-projets
Après 2019	Suivi et pérennisation de la démarche globale comme outil de développement régional de l'Arc jurassien (processus continu) Suivi et pérennisation des sous-projets Déploiement de nouveaux projets (processus continu)

9. Budget et financement

Budget

Projets	Coûts retenus	Remarques
	Total	
Axe 1: Conception de la démarche globale, y compris volet transfrontalier:	140'000	
- Travail d'élaboration par <i>arc jurassien.ch</i>	40'000	Ces montants ne comprennent pas le diagnostic déjà financé à hauteur de CHF 34'000.- par aj.ch et le RVAJ.
- Mandats	100'000	
Axe 2: Mise en œuvre des sous-projets	741'923	
- Produits et services régionaux	300'000	
- Prestations de service	122'600	
- ZA futur	99'323	
- Coworking	220'000	
Gouvernance - Coordination	211'200	
- Coordination de la démarche globale et des sous-projets entre eux et avec la démarche globale par <i>arc jurassien.ch</i>	60'000	
- Participation partenaires	151'200	Participation aux séances de coordination pour ADNV, ADAEV, ARJB, RUN, CEP, FRIJ, Ecoparc 6 jours à 1'200.- * 3 ans * 7 partenaires
Total	1'093'123	

Financement

Projets	Financement						
	Total	Cash PHR - Confédération	Cash cantons	Cash partenaires	Cash économie privée	Heures valorisées économie privée	Heures valorisées partenaires
Axe 1: Conception de la démarche globale, y compris volet transfrontalier:	140'000	90'000	0	50'000	0	0	0
- Travail d'élaboration par <i>arcjurassien.ch</i>	40'000	40'000	0	0	0	0	0
- Mandats	100'000	50'000	0	50'000	0	0	0
Axe 2: Mise en œuvre des sous-projets	741'923	178'950	178'950	33'300	86'800	50'000	213'923
- Produits et services régionaux	300'000	75'000	75'000	10'000	45'000	0	95'000
- Prestations de service	122'600	45'000	45'000	10'000	0	0	22'600
- ZA futur	99'323	24'850	24'850	3'300	0	0	46'323
- Coworking	220'000	34'100	34'100	10'000	41'800	50'000	50'000
Gouvernance - Coordination	211'200	81'050	33'050	0	0	0	97'100
- Coordination de la démarche globale et des sous-projets entre eux et avec la démarche globale par <i>arcjurassien.ch</i>	60'000	30'000	30'000	0	0	0	0
- Participation partenaires	151'200	51'050	3'050	0	0	0	97'100
Total	1'093'123	350'000	212'000	83'300	86'800	50'000	311'023

10. Demande de financement

Selon la maquette financière ci-dessus, un **montant de CHF 350'000.-** est demandé au SECO dans le cadre du "programme pilote territoires d'action Economie" (PHR Economie) pour l'élaboration d'une démarche structurante et concertée en termes d'économie présentielle, la mise en œuvre des sous-projets décrits dans le dossier et la coordination globale du projet.

Par l'envoi du présent dossier, **arcjurassien.ch** et le RVAJ confirment un apport de chacun CHF 25'000.-, soit un total de CHF 50'000.-. A ces montants s'ajoute un apport de CHF 33'300.- répartis entre les partenaires. Ainsi, l'apport en cash des porteurs du projet se montent à CHF 83'300.-.

Au total, les partenaires apporte des prestations valorisées au projet pour un montant de CHF 311'023.-.

Les apports de privés en cash de CHF 86'800.- de même que les prestations valorisées de privés concernent essentiellement les projets portés par la FRIJ et par le RUN. Ces montants seront sollicités au fur et à mesure du déploiement du projet. Des montants privés sont également envisagés pour les deux autres projets, mais n'ont pas encore pu être estimés à ce stade.

Enfin, les cantons ont été sollicités pour un montant total de CHF 212'000.-, soit CHF 53'000.- par canton. A ce jour, les cantons de Berne et Neuchâtel ont confirmé leur participation. Les déterminations des cantons de Vaud et du Jura sont encore en attente.

11. Enseignements attendus

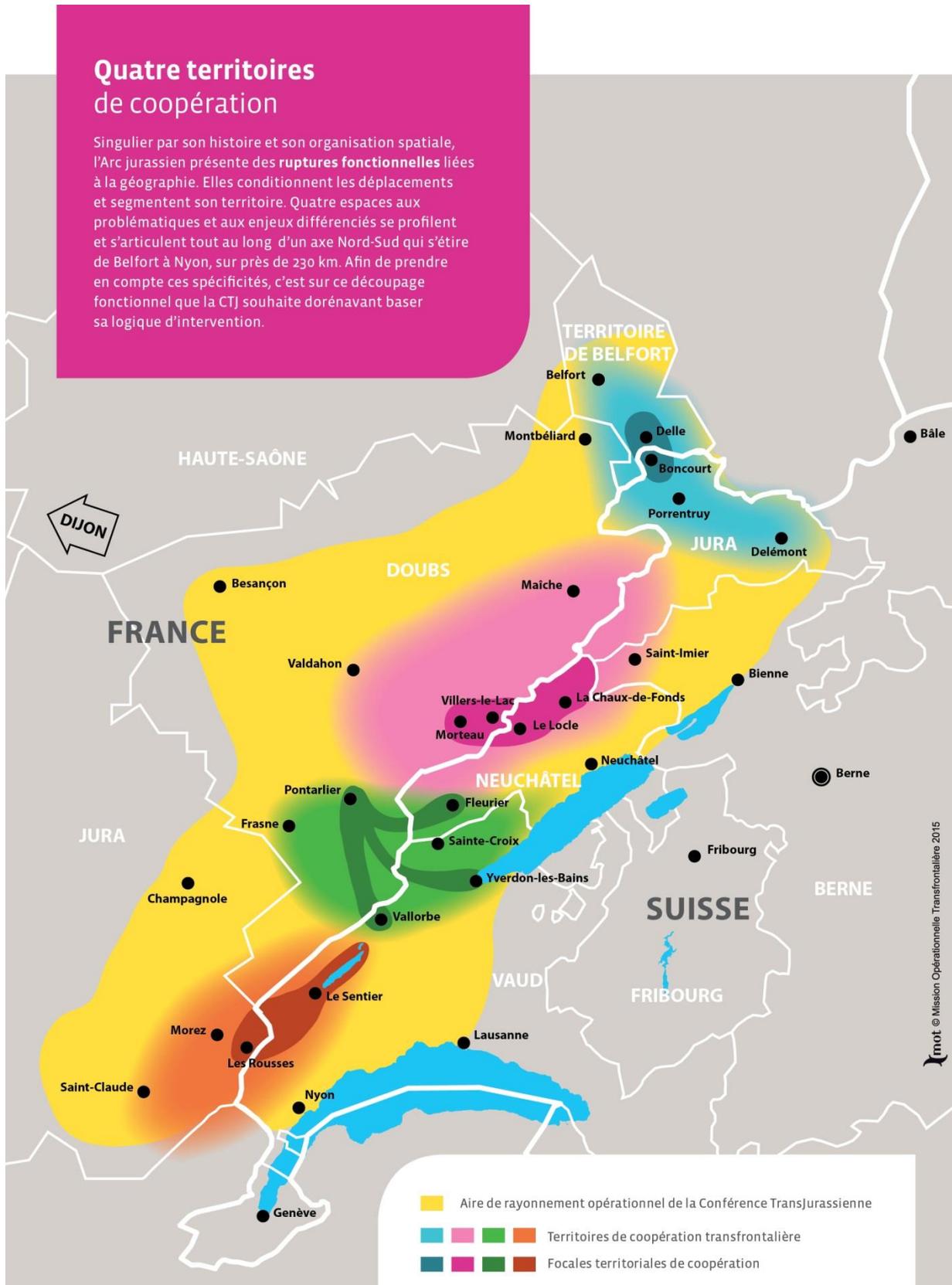
A fin 2019, l'hypothèse définissant le développement de l'économie présentielle pour améliorer la captation de revenus et la résistance aux fluctuations conjoncturelles dans l'Arc jurassien devra être confirmée (ou infirmée).

Il s'agira donc au terme du programme de consolider la démarche globale et d'indiquer si la poursuite de la mise en œuvre d'actions en lien avec le cadre théorique proposé est bien une orientation pertinente pour l'Arc jurassien.

De même, les résultats obtenus par les sous-projets devront permettre de définir un modèle économique pour la poursuite de leur mise en œuvre pour autant que leur déploiement soit pertinent pour le territoire concerné.

12. Annexes

12.1. Aire de rayonnement opérationnel de la CTJ et les territoires de coopération transfrontalière



12.2. Planification et budget du sous-projet " favoriser les dépenses en produits et services régionaux en ciblant la population active par le biais des entreprises ", porté par la FRIJ

Le projet est déployé sur les 4 cantons constituant le territoire d'actions "Arc Jurassien".												
1 jour = 8.4 heures ; les heures sont valorisées au tarif horaire de CHF 120.00 / heure, soit		CHF 1'008.00 / jour										
Déploiement du projet - Plan financier												
Cantons visés par le projet :		2016	2017 / Fonds PHR	2017 / Fonds privés	2018 / Fonds PHR	2018 / Fonds privés	2019 / Fonds PHR	2019 / Fonds privés	Total PHR (2016-2019)	Total Fonds Privé	TOTAL projet	
			JU ou JuBe		JU ou JuBe		NE / VD*					
Sous-projet 2.1 Favoriser les dépenses en produits et services régionaux en ciblant la population active par le biais des entreprises	Volet 1. Promotion de l'offre commerciale régionale existante dans la région											
	1.1 Coordination des activités (groupe stratégique) par micro-région											
	Action: Réunir les acteurs locaux		CHF 5'040	CHF 250	CHF 5'040	CHF 250			CHF 10'080	CHF 500	CHF 10'580	
	Action: Définir les actions à mettre en œuvre		CHF 5'040		CHF 5'040				CHF 10'080	CHF -	CHF 10'080	
	1.2 Mise en œuvre de la stratégie définie											
	Action: Elaborer une stratégie adaptée		CHF 5'040		CHF 5'040				CHF 10'080	CHF -	CHF 10'080	
	Action: Mettre en place des offres commerciales		CHF 10'080		CHF 10'080				CHF 20'160	CHF -	CHF 20'160	
	Action: Conceptualiser et diffuser des outils de communication		CHF 10'000	CHF 5'000	CHF 10'000	CHF 5'000			CHF 20'000	CHF 10'000	CHF 30'000	
	Volet 2. Promotion de l'offre commerciale par le biais d'entreprises partenaires											
	2.1 Identification des entreprises potentiellement intéressées											
	Action: Rencontrer les responsables des entreprises		CHF 5'040		CHF 5'040				CHF 10'080	CHF -	CHF 10'080	
	Action: Identifier les contraintes des entreprises partenaires		CHF 2'016		CHF 2'016				CHF 4'032	CHF -	CHF 4'032	
	Action: Démarchager les entreprises avoisinantes		CHF 5'040		CHF 5'040				CHF 10'080	CHF -	CHF 10'080	
	2.2 Identifications des producteurs / commerçants intéressés											
	Action: Identifier les commerçants actifs dans la zone		CHF 3'024		CHF 3'024				CHF 6'048	CHF -	CHF 6'048	
Action: Organiser l'offre en tenant compte des contraintes identifiées		CHF 5'040	CHF 1'000	CHF 5'040	CHF 1'000			CHF 10'080	CHF 2'000	CHF 12'080		
Action: Communiquer l'offre		CHF 8'500	CHF 5'000	CHF 8'500	CHF 5'000			CHF 17'000	CHF 10'000	CHF 27'000		
Montant à répartir selon travail effectué par FRI et/ou le Canton concerné							CHF 127'720	CHF 22'500	CHF 127'720	CHF 22'500	CHF 150'220	
Divers (arrondi)		CHF -110		CHF -110			CHF -220	CHF -440	CHF -	CHF -440		
TOTAL	CHF -	CHF 63'750	CHF 11'250	CHF 63'750	CHF 11'250	CHF 127'500	CHF 22'500	CHF 255'000	CHF 45'000	CHF 300'000		

12.3. Planification et budget du sous-projet " Améliorer la captation locale des dépenses de l'industrie en matière de prestations de services ", porté par la CEP

Les heures sont valorisées au tarif de CHF 120.-/heure	Déploiement du projet - Coûts				Financement		
	2016	2017	2018	2019	Total cash	Total valorisé	TOTAL projet
	Réflexion préalable						
1. Préparation et hypothèses de recherches, adaptation	CHF 4'200	CHF 5'000			CHF 5'000	CHF 4'200	
Définition d'une hypothèse de recherche valide au niveau de l'Arc jurassien							
Adaptation des perspectives de l'approche "économie présentielle" à la problématique des entreprises							
Formulation d'une méthodologie sommaire pour l'élaboration d'un état des lieux							
Approbation des perspectives, des questions et des moyens							
Proposer une définition stricte des services directs à l'industrie							
2. Carthographie qualitative		CHF 21'200			CHF 20'000	CHF 1'200	
Agréger les différentes sources de données							
Définir des typologies pertinentes pour l'industrie de l'Arc jurassien							
Etablir un répertoire aussi exhaustif que possible							
Etablir un état de situation répondant à la définition des services directs							
Mettre en évidence les spécialisations non offertes localement							
Evaluer l'ancrage territorial de services propres à l'industrie de l'Arc jurassien							
3. Implication partenaires Arc jurassien		CHF 4'400			CHF 2'000	CHF 2'400	
Proposer implication comme partenaire de :							
<i>Chambre Neuchateloise du commerce et de l'industrie</i>							
<i>Chambre du commerce et de l'industrie du Jura</i>							
<i>Chambre économique Bienne Seeland</i>							
<i>ADNV</i>							
<i>Creapole</i>							
<i>autres</i>							
Soumettre répertoire et état de situation pour avis préliminaire							
4. Entreprises représentatives et entretiens		CHF 32'400			CHF 30'000	CHF 2'400	
Elaboration d'un panel d'entreprises industrielles représentatives							
Schématisme des catégories choisies et interactions présumées avec le tertiaire							
Contact direct avec les entreprises et remise d'un questionnaire							
Collecte des réponses							
Entretiens bilatéraux pour approche qualitative							
5. Caractérisation des besoins des entreprises industrielles		CHF 5'600			CHF 5'000	CHF 600	
Analyse de données collectées							
Confrontation au modèle préliminaire							
Caractérisation des besoins des entreprises en matière de services							
Partage des résultats							
6. Elaboration modèle théorique		CHF 2'600			CHF 2'000	CHF 600	
Etablissement d'un modèle éco présentielle incluant le rapport industrie-prestation de services							
Débat sur le modèle							
Finalisation							
7. Validation et information acteurs Arc jurassien		CHF 5'400			CHF 3'000	CHF 2'400	
Présentation des avancées aux organes consultatifs							
Présentation aux entreprises tertiaires arc ju							
Feedback aux entreprises industrielles arc ju							
Conférence de presse et communication de la problématique							
8. Etablissement du potentiel de captation		CHF 3'600			CHF 3'000	CHF 600	
Examen détaillé des opportunités pressenties							
Analyse de cas concrets							
Mise en exergue du potentiel territorial lié							
9. Mesures			CHF 11'600	CHF 26'600	CHF 31'000	CHF 7'200	
Sensibilisation problématique			CHF 3'200				
Diffusion catalogue d'acteurs			CHF 3'600				
Promotions des prestataires de services vers industrie			CHF 4'800				
Communication besoins industrie vers services				CHF 4'200			
Organisation du secteur tertiaire (projet)				CHF 16'800			
Mise en réseau (exemple relation intra-industrielle)				CHF 5'600			
Total	CHF 4'200	CHF 80'200	CHF 11'600	CHF 26'600	CHF 101'000	CHF 21'600	CHF 122'600

12.4. Planification et budget du sous-projet " Renforcer la captation de revenus des actifs résidant sur le territoire d'action en développant de nouvelles formes de travail (télétravail, coworking) dans l'Arc jurassien ", porté par le RUN

Etapes / planification

Volet	Réalisation
Base théorique / diagnostic économique de la HEG-Arc	en partie déjà réalisé, sera approfondi en 2018
Création et animation du réseau d'acteurs et de compétences	en partie déjà réalisé, il sera activé selon les besoins des volets opérationnels au cours de leur réalisation
Volet opérationnel 1: sensibilisation et promotion	déploiement principal en 2018, puis suivi en 2019 et 2020
Volet opérationnel 2: actions auprès des entreprises	2018-2019
Volet opérationnel 3: projet-pilote	2018 – 2019

Budget

Coûts	2017	2018	2019	TOTAL
Elaboration de la base théorique		5'000.00		5'000.00
Développement d'un espace de coworking "pilote"		30'000.00	70'000.00	100'000.00
Sensibilisation d'un panel d'entreprises: avec elles, analyse de leurs besoins		15'000.00	15'000.00	30'000.00
Promotion du concept de coworking		10'000.00	30'000.00	40'000.00
Animation et coordination du réseau d'acteurs et de compétences		22'500.00	22'500.00	45'000.00
TOTAL		82'500.00	137'500.00	220'000.00

12.5. Planification et budget du sous-projet " Faciliter la création de nouveaux marchés locaux par la mise en place de modes de gouvernance au sein de zones d'activités du futur, pertinentes pour l'Arc jurassien ", porté par Ecoparc

Le projet se déroulera sur 2 ans, de mi-2017 à mi-2019.

Le budget présenté dans le tableau ci-dessous intègre, outre l'exécution des prestations définies ci-dessus, les coûts de supervision et d'administration liés à l'engagement des collaborateurs. Les honoraires d'Ecoparc et du consultant sont basés sur un tarif horaire de CHF 150.-, soit CHF 1'230.- par jour (à 8,2 heures par jour). La contribution en ressources humaines de la part des représentants régionaux (ADNV/ADAEV, ARJB, RUN, Canton du Jura) est estimée dans ce même tableau.

Préparer les zones d'activités du futur dans l'Arc jurassien																			
Planning et budget - vs 22.02.2017	Charges prestataires (taux CHF 150/heure)								Participation partenaires régionaux (prestations valorisées)										
	2017		2018				2019		Ecoparc		Consultant		TOTAL		ADNV /ADAEV	ARJB	Canton Jura	RUN	
	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	jours	CHF	jours	CHF	jours	CHF	jours	jours	jours	jours	
1) Phase préparatoire																			
Identification des projet/démarches existants a un niveau Arc jurassien suisse										2	2460	0.25		2.25	2768	0.5	0.5	0.5	
Identification des zones d'activités d'intérêt cantonal/régional au niveau Arc jurassien suisse										1	1230	0		1	1230	0.25	0.25	0.25	
Sélection des sites d'étude: 1 site par canton										0.5	615			0.5	615	0.25	0.25	0.25	0.25
2) Etude de cas (sur 4 sites pilotes, un par canton)																			
Identification des acteurs (collectivités, entreprises, associations locales, habitants...) et formation d'un comité de pilotage par site										12	14760			12	14760	0.5	0.5	0.5	0.25
Récoltes de données et informations sur les zones d'activités										11	13530	0.5	615	11.5	14145				
- Identification des potentiels de synergies au sein de la zone d'activités - Sélection des projets à plus-value en terme d'économie présentielle -> inclus 1-2 séances de comité de pilotage par site										12	14760	0.5	615	12.5	15375				
Etablissement d'un plan d'actions -> inclus 1 séance de comité de pilotage par site										8	9840	0.5	615	8.5	10455				
Lancement des actions prioritaires: -> inclus 1-2 séances de comité de pilotage par site										8	9840			8	9840				
Définition d'un mode de gouvernance (perméabilisation de la démarche): -> inclus 1 séance de comité de pilotage par site										6	7380	0.5	615	6.5	7995				
3) Etian et perspectives																			
Evaluation du potentiel de duplication de la démarche dans l'Arc jurassien suisse										6	7380	0.5	615	6.5	7995	0.25	0.25	0.25	0.25
Mise en réseau des différents acteurs de l'Arc jurassien -> lien avec le réseau PALME										6	7380			6	7380	0.25	0.25	0.25	0.25
Rédaction d'un document de synthèse										5	6150	0.5	615	5.5	6765				
TOTAL										78	95325	3	3690	81	99323	2	2	2	1
Total par année										2017		2018		2019					
en CHF										41205		45510		12608					
										99323									

12.6. Diagnostic économique de l'Arc jurassien – Synthèse - version au 16 février 2017